



- Un Centre Hospitalier (plus de 1000 lits et places) qui a déjà réalisé son Bilan d'Emissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) en 2021 (scope 1 et 2)
- Le CH souhaite actualiser son bilan carbone, dans le cadre du Code de l'Environnement (art.L229-25)
- Les établissements concernés sont le Centre Hospitalier luimême ainsi que les Ehpad, les centres médicaux, les soins de suite et de réadaptation rattachés et l'IFSI.



BESOIN

- Agir pour le climat : une volonté interne de l'établissement
- Répondre à l'obligation réglementaire de réaliser un bilan des émissions de gaz à effet de serre



SOLUTION

Un accompagnement personnalisé de l'établissement, par les consultant "Climat et Durabilité" d'Apave, pour :

- dresser le profil des émissions de Gaz à Effet de Serre sur l'ensemble de sa chaîne de valeur
- élaborer un plan de transition



Le bilan GES
réglementaire
s'applique aux
personnes morales de
droit public ayant un ou
plusieurs
établissements stables
en France et employant
plus de 250 employés.

Les émissions de GES sont catégorisées, en distinguant les émissions directes (scope 1) et les émissions indirectes (scopes 2 et 3).



- s'inscrire dans le cadre de la Stratégie Nationale Bas Carbone, qui ambitionne de réduire de 40 % les émissions de GES entre 1990 et 2030
- respecter la réglementation (Code de l'Environnement)







1 LANCEMENT DE LA DEMARCHE ET DEFINITION DU PERIMETRE

- présentation du contexte, des enjeux et de la méthodologie
- définition du périmètre opérationnel et organisationnel
- définition du planning et attribution des rôles

2 COLLECTE DES DONNÉES NECESSAIRES POUR LE BILAN

- élaboration des grilles de collecte
- sélection des postes d'émissions indirectes significatives
- données recueillies : bilan GES existant et fichier de calcul des émissions, rapport d'audit énergétique, cartographie des flux...

3 EXPLOITATION DES DONNÉES

- calcul des émissions de GES par poste
- documentation des éléments et hypothèses pris en compte (pour assurer la tracabilité)
- comparaison du bilan obtenu avec le bilan précédent, par catégorie d'émissions

PLAN DE TRANSITION

- atelier pour la définition des objectifs bas carbone
- échanges avec le personnel pour identifier les pistes de réduction des émissions de GES
- identification des actions de réduction des émissions

RESU

RESULTATS DU BILAN GES

- Les émissions directes de GES représentent 1,7% du bilan. Elles sont dues aux sources fixes de combustion, aux sources mobiles à moteur thermique, aux émissions fugitives (fuites de fluides frigorigènes) et aux consommations de gaz anesthésiques
- Les émissions indirectes liées à l'énergie (électricité notamment) représentent 4% du bilan GES
- Les émissions indirectes liées aux achats représentent 80% des émissions de GES. A eux seuls, les médicaments, produits pharmaceutiques et sanguins représentent 50% du bilan total



LES 6 AXES IDENTIFIES POUR REDUIRE LES EMISSIONS DE GES

- Les consommations énergétiques des bâtiments et des usages
- o L'utilisation des gaz anesthésiants
- La production de froid
- La mobilité du personnel
- La mobilité des visiteurs et patients
- Les achats liés aux médicaments, produits pharmaceutiques et sanguins

Chaque axe fait l'objet d'un plan d'action avec le potentiel de réduction associé.



Bénéfices :
Grâce au bilan GES, le Centre
Hospitalier a identifié un
potentiel de réduction de
2065 tCO2e (soit 6,4% de son bilan c
arbone) d'ici 3 ans





Visionnez le replay de notre webinaire <u>Téléchargez notre</u> <u>publication</u>

Contactez-nous

